

Atelier 4

Les nouvelles formes de coopérations territoriales : PCPE, plateformes, dispositifs, etc... ?



JOURNÉES NATIONALES
DE FORMATION DES PROFESSIONNELS
DES SESSAD | NANTES

12.13.14
NOV 2018

Argumentaire

L'accompagnement des personnes en situation de handicap se décline aujourd'hui autour de la notion de parcours. Cette approche induit une personnalisation des réponses au regard de l'évaluation des besoins et attentes des personnes en situation de handicap et des familles.

La mise en œuvre de la démarche "Réponse Accompagnée Pour Tous" traduit l'engagement des pouvoirs publics à proposer des solutions adaptées à chaque personne et évolutives tout au long de son parcours de vie.

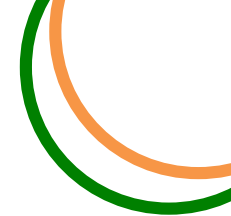
Parallèlement, l'évolution législative et réglementaire des secteurs sanitaire, social et médico-social introduit de la souplesse dans les cadres administratifs, permettant de construire des modalités d'accueil et d'accompagnement plus adaptées, modulables et favorisant les expérimentations. C'est ainsi que de nouvelles formes de coopérations territoriales se font jour telles que les dispositifs intégrés, les PCPE, les plateformes de services... Ces nouvelles organisations sont en cours de construction, en cours d'expérimentation ou en phase de développement.

Elles ont toutes pour point commun de renforcer et surtout formaliser le travail de coopération entre les acteurs d'un territoire au bénéfice des parcours. Ce travail de coopération, recherché prioritairement avec les acteurs du droit commun (comme les professionnels libéraux, l'école, les organismes de formation, etc.), implique de poser le cadre des interventions partagées en se dotant de références communes et d'outils pour permettre des évaluations croisées et accompagner le suivi des parcours.

Le travail de coopération, s'il s'impose aujourd'hui comme la norme, soulève pour autant de nombreuses questions et nécessite des réflexions collectives pour déterminer : qui pilote ? Qui coordonne ? Quand passer le relais ? Quelle place pour les familles ? Quels outils partagés ?

L'atelier permettra le partage d'expériences et d'enseignements autour de la mise en œuvre de ces nouvelles formes de coopération territoriales et l'analyse des effets produits pour les personnes accompagnées.

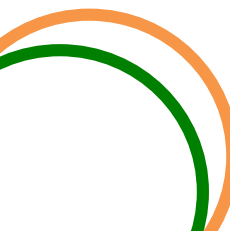
Témoins / Animateur



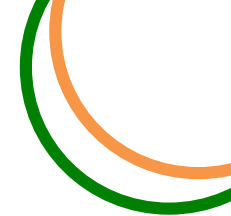
Témoins :

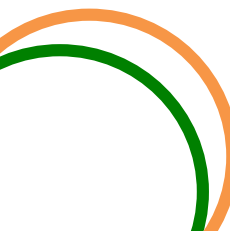
- **Valérie BAUDREZ**, Coordinatrice PCPE et **Bruno LEZEAU**, Directeur adjoint et Responsable du PCPE (85), AREAMS
- **Agnès FILHOL**, Directrice adjointe DITEP 77 Avignon (84) Association L'Olivier
- **David SENECAI**, Directeur et **Gérald POULAIN**, coordinateur, Pôle de coordination et d'accompagnement (22), Plateforme Handicap 22

Animateur :

- **Julien GAGNEUX**, Directeur ITEP/SESSAD (44), Association Jeunesse et Avenir
- 

Témoignage 1



- **Valérie BAUDREZ**, Coordinatrice PCPE et **Bruno LEZEAU**, Directeur adjoint et Responsable du PCPE (85), AREAMS
- 

Présentation de la structure témoin et de l'organisme gestionnaire

Organisme gestionnaire	AREAMS
Structure	PC-PE AREAMS 4 rue Coco Chanel 85 000 LA ROCHE SUR YON 07 85 12 62 48 pcpe@areams.fr
Autorisation	Création le 1 ^{er} septembre 2017, structure rattachée au SESSAD AREAMS (0-20 ans / 200 places) Enfants et jeunes adultes (0-25 ans) prioritairement avec TSA, file active de 8 à 28 situations Intervention sur le département de Vendée
Les professionnels	Directeur adjoint (temps mutualisé) Educatrice spécialisée (1 etp) Secrétaire comptable (0,30 etp)

Journée des SESSAD
2018

Présentation du PC PE
AREAMS





| QU'EST-CE QUE LE PC-PE ?

- Le PC-PE vient compléter (et non se substituer à) la palette de l'offre médico-sociale.
- S'inscrit dans le dispositif « Une Réponse Accompagnée Pour Tous URAPT ».
- Il s'agit d'assurer la continuité des parcours des personnes handicapées et éviter que leur situation ne devienne critique du fait d'une absence de réponse adaptée.



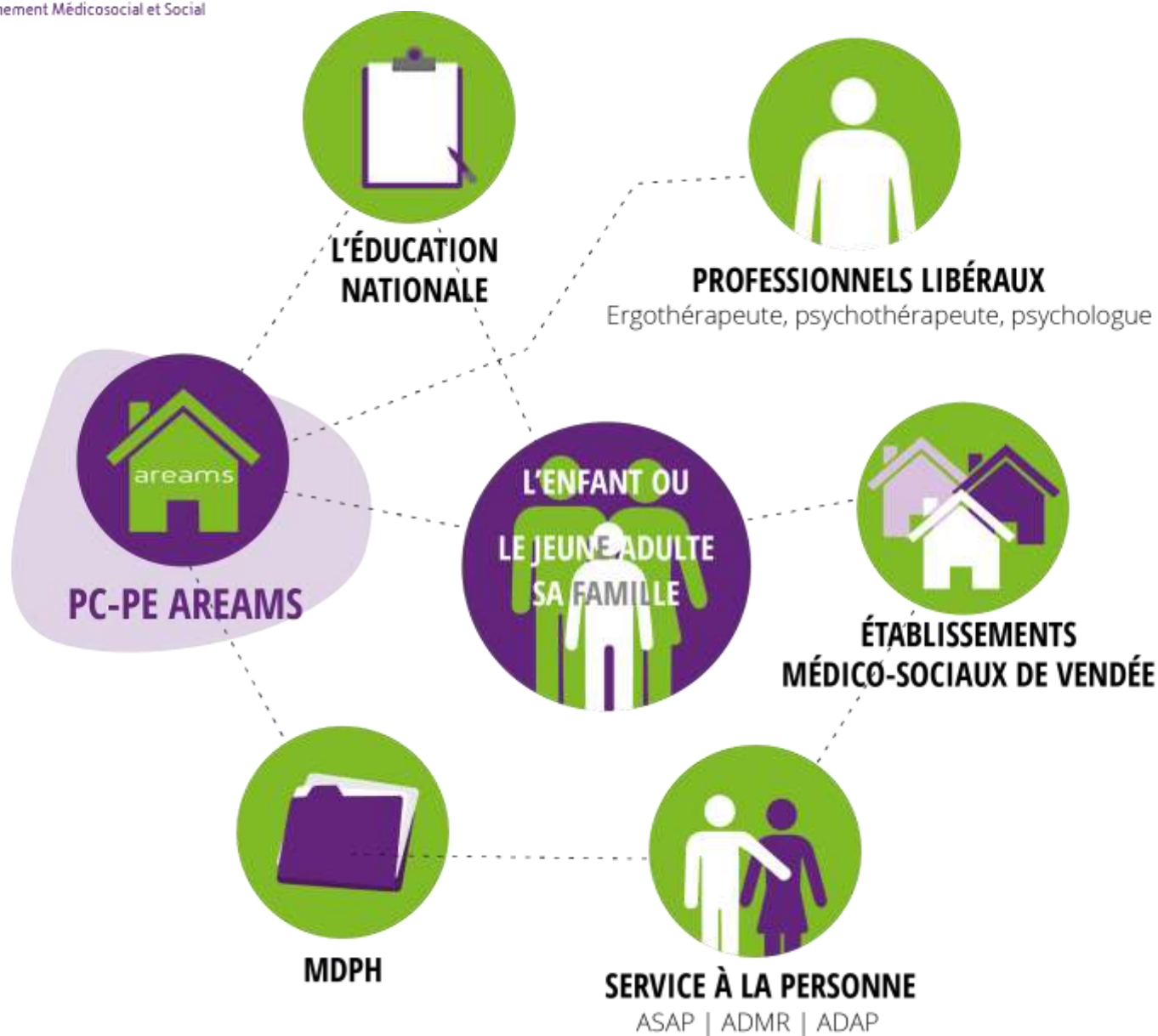
POUR QUI ?

- ✚ Enfants et adultes de 0 à 25 ans majoritairement présentant des TSA,
- ✚ A titre exceptionnel le PC-PE peut constituer une réponse complémentaire à des jeunes qui ont déjà un accompagnement médico-social mis en place mais insuffisant,
- ✚ Le PC-PE peut également, à la demande de la MDPH 85, effectuer des évaluations pour trouver la meilleure orientation.

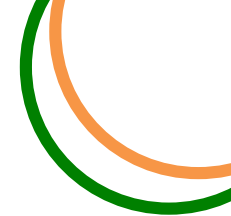


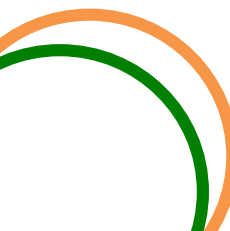
| POUR QUOI ?

- Proposer la mise en place de prestations de soins et éducatives en libéral,
- Coordonner les interventions en libéral,
- Assurer le paiement de ces prestations (hors nomenclature assurance maladie et hors frais déjà couverts par la MDPH),
- Assurer la continuité du parcours et faciliter la mise en œuvre de la notification cible MDPH,
- Proposer une guidance parentale,
- Activer les passerelles vers les diagnostics médicaux complémentaires,
- Définir les priorités dans l'accompagnement du jeune.



Témoignage 2



- **Agnès FILHOL**, Directrice adjointe DITEP 77 Avignon (84) Association L'Olivier
- 

Présentation de la structure témoin et de l'organisme gestionnaire

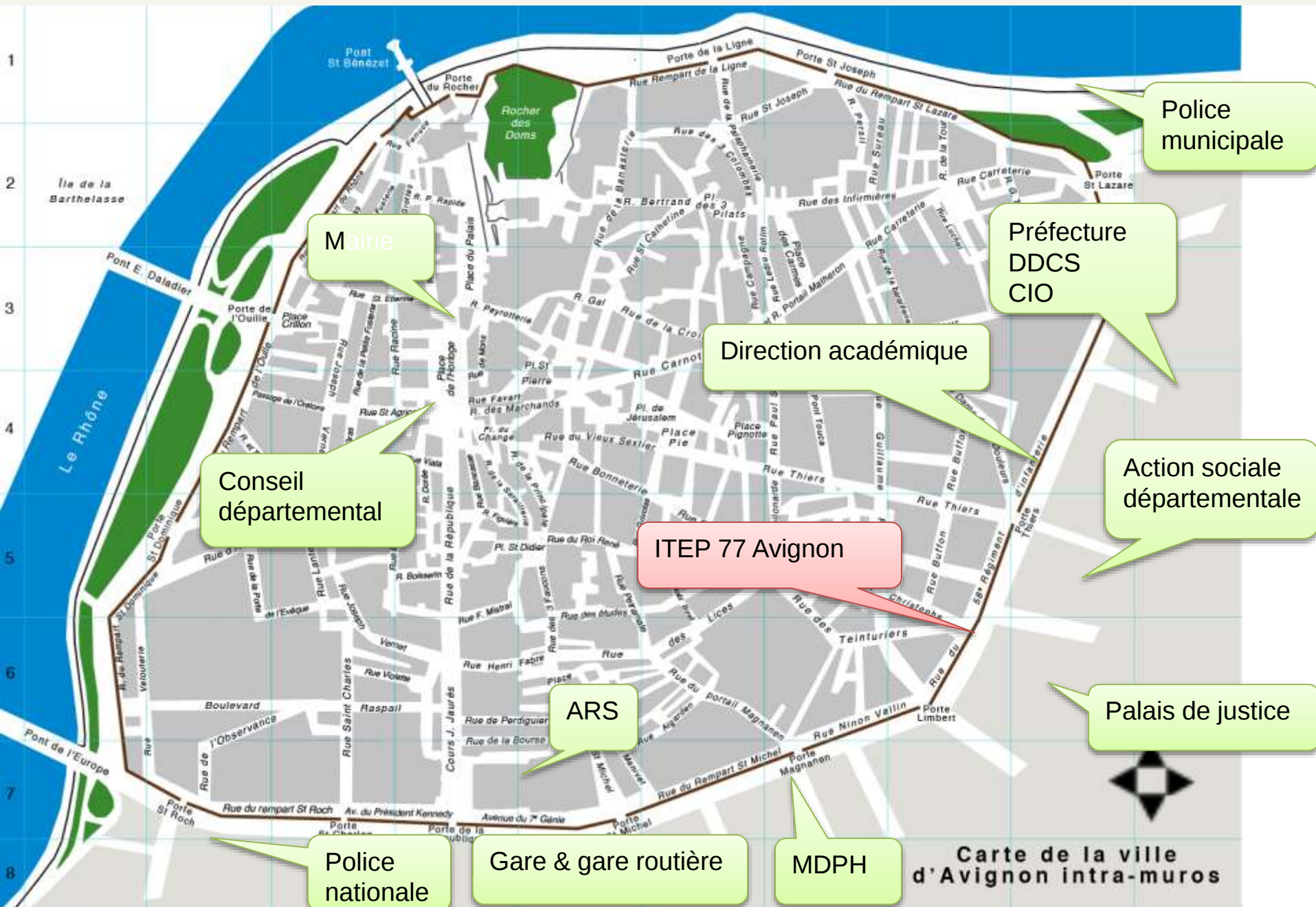
Organisme gestionnaire	Association L'Olivier
Structure	ITEP 77 Avignon 77 rue Guillaume Puy 84 000 AVIGNON 04 90 16 77 77 / itep77avignon@orange.fr
Autorisation	28 places pour adolescents âgés de 12 à 18 ans présentant des difficultés psychologiques et troubles du comportement, sur le département du Vaucluse et départements limitrophes Création d'un IMPro en 1971, transformé en IR en 1995. Autorisation en ITEP en 2007
Les professionnels	23 salariés (18 etp) Educateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, médecin psychiatre, infirmière

L'expérience de l'ITEP 77 Avignon



ITEP77
A V I G N O N

Une situation en centre-ville



Des partenariats multiples

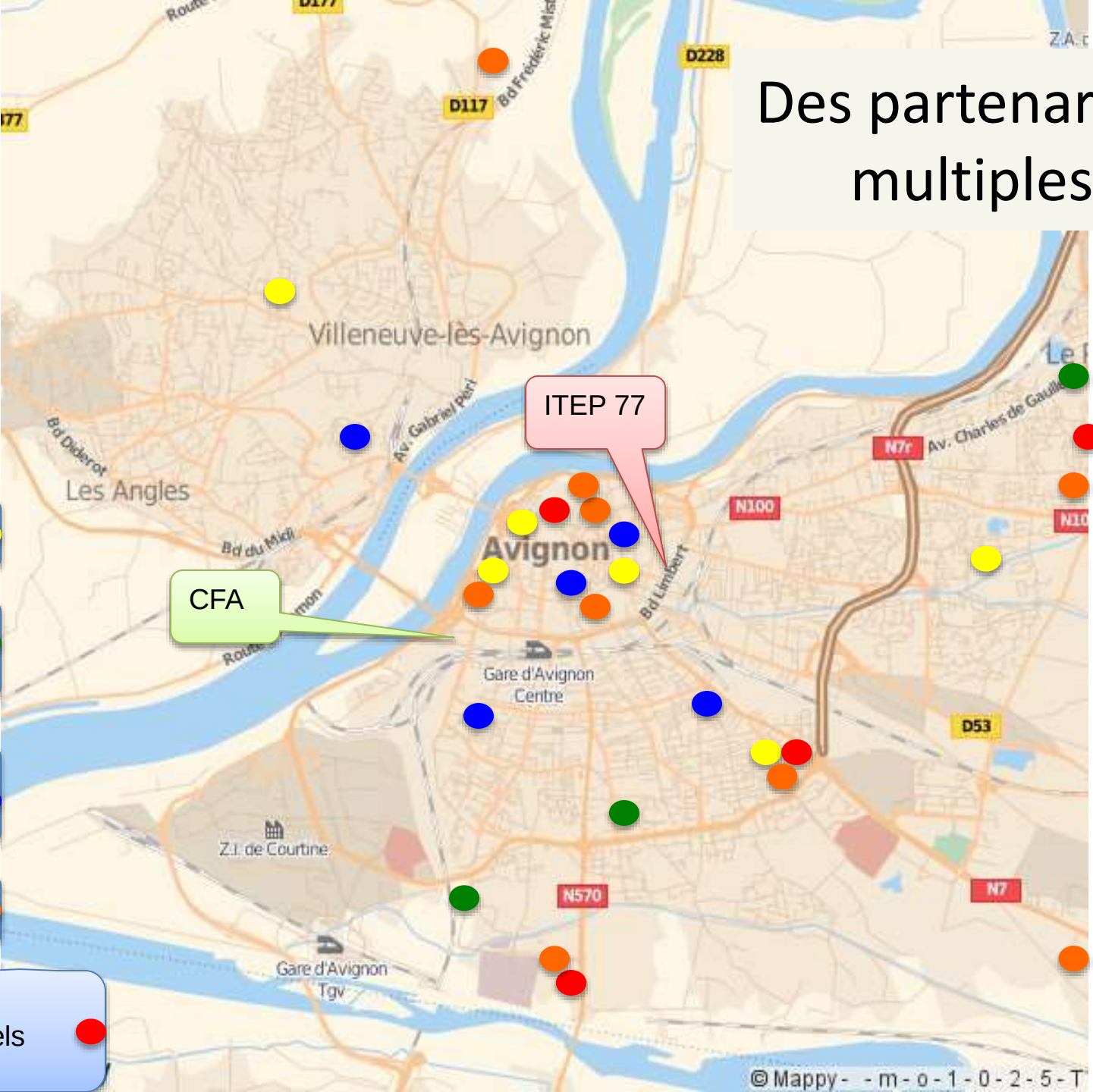
Collèges

Collèges & SEGPA

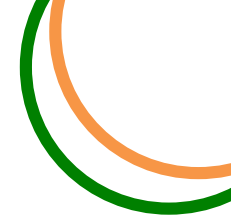
Collèges Privés

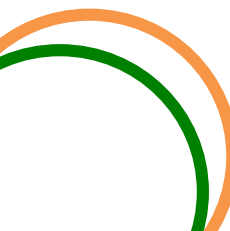
Lycées

Lycées Professionnels



Témoignage 3



- **David SENECAI**, Directeur / **Gérald POULAIN**, coordinateur, Pôle de coordination et d'accompagnement (22), Plateforme Handicap 22
- 

Présentation de la structure témoin et de l'organisme gestionnaire

Organisme gestionnaire	Groupement de 12 membres issus du secteur social, médico-social et sanitaire des Côtes d'Armor
Structure	Handicap 22 Centre Athena Espace d'affaires la Prunelle rue du Bignon 22190 Plérin 02 96 58 25 83
Autorisation	Collectif né en mars 2009
Les professionnels	



PRÉSENTATION HANDI-CAP 22

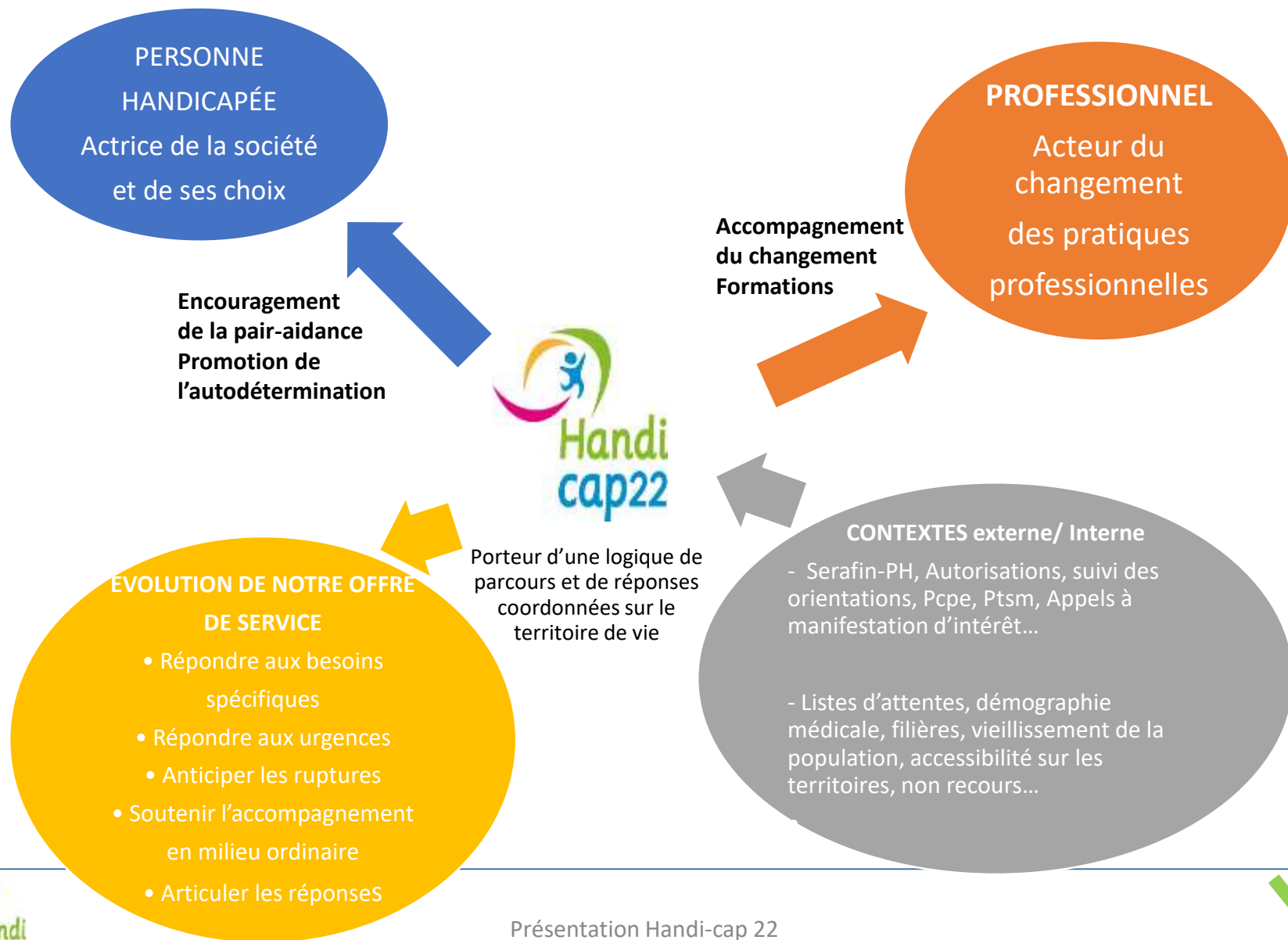




Association Hospitalière de Bretagne



Logique de parcours et de réponses coordonnées



ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ

PILOTES DES PÔLES TERRITORIAUX

TRÉGOR-GOËLO

David DOSSER
Rue Keriliz Uhellan
Loguivy-Lès-Lannion
22300 LANNION
T. 02 96 37 85 50
pole.territorial.tregorgoelo@handicap22.fr

GUINGAMP

David SENECA
Résidence Park Nevez
22200 PLOUISY
T. 02 96 40 11 70 | P. 06 74 11 30 82
pole.territorial.guingamp@handicap22.fr

ROSTRENEN

Franck DEHAIS
Rue de Kerbuannec
22160 CALLAC
T. 02 96 45 51 74
f.dehais@ahbretagne.com

SAINT-BRIEUC



Céline TILLON
24, rue François Menez - BP 109
SAINT-BRIEUC Cedex 1
T. 02 96 78 8640
pole.territorial.stbrieuc@handicap22.fr

LAMBALLE

Céline DE MONTIGNY
13, rue du Jeu de Paume
BP 10412
22400 LAMBALLE
T. 02 96 41 04 61
pole.territorial.lamballe@handicap22.fr



DINAN

Loïc GRANVILLE
8, rue Châteaubriand
22100 DINAN
T. 02 96 39 51 44 | P. 06 15 15 03 45
pole.territorial.dinan@handicap22.fr



LOUDÉAC

Jean-Jacques BRIENT
BP 334
22603 LOUDÉAC
T. 02 96 66 83 20
pole.territorial.loudeac@handicap22.fr



PLERIN

**Plateforme de
coordination
départementale**





Echanges avec la salle

Merci de votre attention



JOURNÉES NATIONALES
DE FORMATION DES PROFESSIONNELS
DES SESSAD | **NANTES**

12.13.14
NOV 2018